

LE MONDE
J U R I D I Q U E

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 20, numéro 1

4^s

1921-2011

Robinson Sheppard Shapiro a 90 ans



*Mêmes standards
professionnels,
même culture
d'entreprise*

Mes Barry Shapiro et Charles E. Flam du cabinet d'avocats Robinson Sheppard Shapiro (RSS) en compagnie des doyens des facultés de droit, Gilles Trudeau de l'Université de Montréal et Daniel Jutras de l'Université McGill, lors de la cérémonie de remise du don officiel.





L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite.

Vous avez déployé beaucoup d'énergie et d'efforts pour atteindre vos objectifs. Desjardins en fera tout autant pour vous aider à aller encore plus loin.

Avec des professionnels qui connaissent la finance sur le bout de leurs doigts et des avantages ciblés pour répondre à vos besoins particuliers, que ce soit pour vous-même ou pour votre entreprise, l'offre Distinction de Desjardins est la solution idéale qui vous permet, entre autres, de profiter des privilèges suivants :

- Forfait avec transactions illimitées à 7,95 \$ par mois incluant chèques personnalisés, traites et mandats, certification de chèques et plusieurs autres services
- Remise d'une partie des frais annuels pour les cartes VISA* Desjardins OR
- Rabais et taux avantageux sur plusieurs produits d'épargne, de financement et d'assurance de dommages
- Gamme complète de produits et services avantageux pour votre entreprise

**N'attendez plus; profitez de l'offre Distinction dès maintenant.
Rencontrez un conseiller en caisse ou un directeur de comptes
d'un centre financier aux entreprises Desjardins.**

1921-2011

Robinson Sheppard Shapiro a 90 ans

Mêmes standards professionnels, même culture d'entreprise

Par Me Charles E. «Chuck» Flam*

En 1919, Benjamin Robinson et Joseph Shapiro obtiennent leurs diplômes en droit de l'Université McGill. À l'époque, les cabinets de Montréal n'engageaient pas d'avocats juifs. Les deux jeunes décident alors de fonder leur propre cabinet en 1921 du nom de Robinson Shapiro. Ils s'installent dans «l'Édifce Transportation Building» de la rue Saint-Jacques près du Palais de Justice. Dans les années qui suivent, Robinson Shapiro devient l'un des petits cabinets d'avocats les plus prestigieux de la ville et bénéficie d'une clientèle enviable incluant la chaîne de supermarchés Steinberg, d'importants fabricants de vêtements, des grossistes majeurs en fruits et légumes, des promoteurs immobiliers et des compagnies minières.

Tant Benjamin Robinson que Joseph Shapiro sont très actifs dans la communauté juive de Montréal et fortement impliqués dans l'immigration au Canada de réfugiés venant d'Europe avant, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. En 1948, le Barreau de Montréal s'apprête à débiter son congrès annuel lorsque le Bâtonnier Gustave Monette, c.r. apprend, avec consternation, que devant le lieu où se tient le congrès (au Mont Tremblant Lodge), une grande affiche interdit l'accès « aux chiens et juifs ». Ce scandale provoque la création de l'Association de droit Lord Reading dont l'une des missions est d'agir comme porte-parole des juristes juifs du Québec. Mes Robinson et Shapiro sont parmi les fondateurs. Me Robinson est élu premier président. Joseph Shapiro sera à son tour subséquemment élu président de



Mes Barry Shapiro et Charles E. Flam du cabinet d'avocats Robinson Sheppard Shapiro (RSS) en compagnie des doyens des facultés de droit, Gilles Trudeau de l'Université de Montréal et Daniel Jutras de l'Université McGill, lors de la cérémonie de remise du don officiel.

l'Association Lord Reading. Benjamin Robinson deviendra, par la suite, le premier avocat juif à être nommé au Conseil du Barreau de Montréal. En 1959, il est nommé juge à la Cour supérieure, devenant le deuxième avo-



Photo de groupe des associés et avocats du cabinet RSS présents à la soirée, anciens de l'Université McGill, accompagnés du doyen de la faculté de droit, Daniel Jutras.



Photo de groupe des associés et avocats du cabinet RSS présents à la soirée, anciens de l'Université de Montréal, accompagnés du doyen de la faculté de droit, Gilles Trudeau.

cat juif a accéder à la magistrature dans l'histoire du Québec. Joseph Shapiro deviendra alors le « senior » du cabinet, et le fils de Benjamin, Me Jonathan Robinson, œuvre à ses côtés.

En 1959, Me Claude-Armand Sheppard qui se démarque rapidement comme plaideur, se joindra au cabinet. Ses causes célèbres «brassent» un peu les choses au sein du cabinet, surtout lorsqu'il représenta les premiers membres du FLQ devant les tribunaux criminels! Son arrivée et sa pratique contribueront à changer la nature et la composition du cabinet. Joseph Shapiro prendra ensuite sa retraite tandis que son fils, Barry, se joint au cabinet. Le nom de la firme deviendra Robinson Sheppard Shapiro (« RSS »).

Les sept avocats du cabinet s'installent à la nouvelle Tour de la Bourse de Montréal en 1965. RSS attire les meilleurs étudiants en droit et commence alors une longue tradition de diversification, de croissance, et de succès qui lui confèrera une grande renommée.

Multiculturel et multidisciplinaire

Aujourd'hui, RSS est un cabinet multiculturel et multidisciplinaire. Près des trois quarts de ses 75 avocats sont francophones et la moitié sont des avocates. Le cabinet a su se tailler une place de choix dans le monde des affaires tant à l'échelle locale que nationale et internationale. Sa renommée dans plusieurs secteurs du droit est reconnue, surtout en droit des affaires, en litige

commercial et civil, en droit des assurances, en droit de la famille, et en droit du travail, de même qu'en droit des transports, même en droit maritime et en droit de l'immigration.

Best Lawyers

18 de ses avocat(e)s ont été reconnu(e)s dans 14 domaines d'expertise différents dans The Best Lawyers in Canada 2012. En plus, quatre associés furent désignés par Best Lawyers « Avocat de l'année 2012 à Montréal ». Un seul autre cabinet de Montréal, soit un cabinet national avec trois fois plus d'avocats, s'est vu accorder une distinction plus importante.

Redonner à notre communauté....

En 2011, RSS célèbre le 90^{ième} anniversaire de sa fondation. Depuis ses débuts, les fondateurs et les associés de RSS ont inculqué à ses avocats les plus hauts standards de service communautaire. « Redonner à notre communauté » est un principe fondamental qui est au cœur de la culture d'entreprise de RSS. Lors de l'évaluation des avocats salariés et des associés, on tient compte de l'implication de ces derniers auprès des organismes communautaires, de même que leur implication professionnelle.

Au sein de la profession, plusieurs avocates et avocats se sont illustrées au fil des ans. Me Lynne Kassie a été bâtonnière du Barreau de Montréal, Me Louise Baillargeon a agi comme présidente de l'Association canadienne des avocats en transport, Me Martin Lord a agi comme président de la section montréalaise de STEP (Society of Trust and Estate Practitioners), Me Philippe-André Tessier a été président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal et plusieurs ont été membres du conseil du Barreau de Montréal, du Conseil général du Barreau du Québec et des sections de l'Association du Barreau canadien-Division Québec (ABC).

Dans la communauté, la liste des avocats du cabinet qui ont présidé des organisations importantes serait beaucoup trop longue à énumérer. Mentionnons brièvement que Me Claude-Armand Sheppard, a été président du Festival International de Lanaudière et que Me Lynne Kassie, a été présidente de l'Hôpital juif de réadaptation. Les avocat(e)s de RSS donnent temps, énergies, talents et argent à une très longue liste d'organisations.

Don substantiel à leur université

Pour marquer le 90^e anniversaire de la fondation de

RSS, les associé(e)s et avocat(e)s ont fait don, le 30 novembre 2011, d'une somme très importante à chacune des facultés de droit des universités McGill et de Montréal. L'intention initiale des associé(e)s était de faire un don de 45 000 \$ à chaque faculté pour un total de 90 000 \$ pour souligner le 90e anniversaire du cabinet, mais les diplômés de ces deux facultés aujourd'hui membres du cabinet ont étonné les dirigeants par leur générosité en portant le total des dons aux deux facultés à plus de 230 000 \$. Cette initiative se veut une façon privilégiée de perpétuer l'héritage légué par ses fondateurs.

L'avenir du cabinet

Célébrer un 90e anniversaire porte à réflexion. Durant l'année 2011, les dirigeants ont beaucoup réfléchi à l'avenir du cabinet. Tout d'abord, l'idée d'une fusion avec un cabinet national fut écartée, les associés préférant depuis toujours conserver l'indépendance du cabinet et décider eux-mêmes de leur sort et de leur avenir. La croissance viendra de l'engagement des meilleurs stagiaires et l'ajout d'avocat(e)s qui ont déjà démontré leur habiletés dans un domaine de la pratique du cabinet et qui sont capables d'attirer leurs propres clients. Depuis des décennies, RSS a réussi à recruter les meilleur(e)s étudiant(e)s des facultés de droit québécoises et ces jeunes avocat(e)s sont parmi les leaders du cabinet aujourd'hui.

Stagiaires devenus avocats chez RSS

Chaque année, le cabinet engage de trois à cinq étudiant(e)s et la grande majorité d'entre eux est retenue à la fin du stage. Chacun est traité comme un

« membre de la famille » dès la première journée et le reste.

Convention d'associés

En 2011, RSS a remanié en entier la convention régissant les associés. Une modification importante fut l'élimination de la retraite obligatoire. Le cabinet a tout intérêt à garder ses associés les plus seniors qui continuent de contribuer largement au succès de l'entreprise. À noter que Mes Robinson, Sheppard et Shapiro travaillent toujours à temps plein et leur productivité n'a guère diminuée. Dans les cinq dernières années, plusieurs avocats seniors et chevronnés forcés de quitter leur cabinet à cause de l'âge de la retraite obligatoire, se sont trouvés un nouveau domicile et se sont joints à « la famille RSS ». Le résultat : leur vie professionnelle s'est prolongée et leur pratique est en croissance !

Équilibre entre vie professionnelle et familiale

Outre l'accent mis sur l'importance de redonner à la communauté, un élément clef de la culture RSS est la nécessité de maintenir un équilibre sain entre la vie professionnelle et la vie familiale. C'est là une très grande différence entre RSS et beaucoup de ses concurrents. RSS demande beaucoup de ses avocat(e)s, mais le cabinet s'assure que tous ont amplement le temps de jouir d'une vie familiale enrichissante et satisfaisante. Le cabinet est très fier de ses succès accomplis depuis 90 ans, et plus fier encore des femmes et des hommes qui y participent.

**Me Charles E. Flam, associé directeur de RSS*

Accuracy

- Enquêtes, litiges, arbitrages
- Évaluation d'entreprise
- Support aux transactions
- Redressement d'entreprise
- Analyses économiques et financières

ACCURACY QUÉBEC
Tél. : 418-780-1956

ACCURACY MONTRÉAL
Tél. : 514-333-0633

www.accuracy.com

L'équipe d'Accuracy est heureuse d'annoncer l'arrivée de son nouveau leader en juricomptabilité à Montréal :

Alain David
CA, CFE

Notre métier :
quantifier pour décider

Paris | Madrid | Amsterdam | Milan | Francfort | Bruxelles | Londres | Munich | Montréal | Québec | Rome

Me Michel Coderre revient à la pratique de la PME chez Rochefort

Par André Gagnon

Après avoir agi comme entrepreneur dans le secteur des TI de hautes technologies très sophistiquées, Me Michel Coderre, avocat fiscaliste et comptable agréé de formation réintègre la pratique du droit à Montréal. Il s'est joint en septembre à l'équipe Rochefort dans le but de développer une clientèle de PME et de conseiller leurs dirigeants dans sur tous les aspects de leurs affaires, incluant le financement.

Michel Coderre a fait d'abord à l'Université d'Ottawa ses sciences comptables. Il obtient son CA après un stage chez Ernst & Young. Puis, il fait son droit à la même université de 1981 à 1985. Il décroche un poste dans la fonction publique fédérale où il pourra en même effectuer un stage de 12 mois reconnu à la fois par le Barreau du Québec et de l'Ontario auprès du ministère des Finances du Canada.

Il déniche ensuite un emploi d'adjoint exécutif auprès du sous-ministre des Finances, Me Stanley Hartt, au sein du premier gouvernement Mulroney. Il prendra place à «la même table» que le ministre des Finances Michael Wilson et sera placé au cœur des discussions sur le libre-échange avec les États-Unis, l'élaboration de la TPS, des changements profonds à la réglementation sur les institutions financières et autres réformes fiscales majeures. Il y puisera une formation exceptionnelle pour un jeune avocat et comptable agréé.

Stanley Hartt réintégrera son ancien cabinet, en 1988, Stikeman Elliott, à Montréal, et Michel Coderre le suivra. Il y demeurera jusqu'en 1996. Il aura un nouveau mentor, Me Richard «Dick» Pound, et CA comme lui, avocat fiscaliste de renom. Celui-là même qui fut vice-président du CIO, le Comité Olympique International. A qui on attribue également la survie de la faillite des JO.



Me Michel Coderre s'est joint au cabinet Rochefort & Associés

«Un de mes premiers mandats fut d'agir comme avocat-conseil du Comité des finances de la Chambre des Communes dans le cadre de l'étude de la future TPS. Je fus en quelque sorte un des «pères de la TPS». Il fut répertorié par Lexpert comme l'un des meilleurs fiscalistes au pays.

L'aventure Coudert Frères

Un grand cabinet international américain centenaire, Coudert Frères, le recrute pour son nouveau bureau de Montréal. Il y sera associé et plus tard, associé-directeur. Là débute une aventure extraordinaire pour un praticien, rappelle-t-il. Il y vivra des extravagances qui marqueront pour toujours sa vie professionnelle.

«Chez Coudert, la vie était grandiose. Le cabinet avait des antennes dans 26 pays. Nous avions des réunions d'associés en bateau sur le Seine à Paris, dans des châteaux en Allemagne et une année, nous avions réservé le musée MOMA

Aucune plume
n'a autant
de poids

Blakes
AVOCATS

La signature des bonnes affaires

NEW YORK CHICAGO MONTRÉAL LONDRES OTTAWA BAHREIN TORONTO AL-KHOBAR* CALGARY BEIJING VANCOUVER SHANGHAI* blakes.com
* Bureau associé Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Volume 20, numéro 1

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
Montréal, (Québec)
H1L 4Y5
(514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
Internet : www.avocat.qc.ca/lemondejuridique/
Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
Montréal, (Québec) H1L 4Y5
Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Alain Michon
Photos Pro-Multi+ inc.

Le Monde Juridique est publié par
Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
L'abonnement est de 40 \$ par année.
(On peut aussi se la procurer à la librairie
Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2011 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
formellement interdite sous peine de poursuite.*

1921-2011 Robinson Sheppard Shapiro a 90 ans <i>Par Me Charles E. «Chuck» Flam.....</i>	3
Me Michel Coderre revient à la pratique de la PME chez Rochefort <i>Par André Gagnon.....</i>	6
Le Dr Michel Larose laisse le souvenir d'un homme généreux et disponible <i>Par André Gagnon.....</i>	12
Bonnes Tables de Montréal Il Campari Centro <i>Par Claire Vuitton.....</i>	14
Robinson Sheppard Shapiro fête en grande pompe son 90e anniversaire.	16
L'Association des bibliothèques de droit de Montréal a 25 ans!	18
Qui sont les nouveaux professionnels de l'information? <i>Par Agathe Bujold, Nathalie Bélanger, Isabelle Pilon et Maryvon Côté.....</i>	19
D'un cabinet à l'autre	24
US Federal government seizes rare painting on display at Mary Brogan Museum	27
How much should your firm spend on marketing next year? <i>By Bob Weiss.....</i>	28
Robert G.W. Lapper, c.r., Nommé Directeur Général du Barreau du Haut-Canada	29

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

En cette période de l'année, l'équipe de SténoFac profite de l'occasion pour souhaiter à sa fidèle clientèle un très joyeux temps des Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2012.

**Merci de la confiance que vous nous témoignez depuis bientôt 15 ans.
Nous espérons avoir le plaisir de vous servir encore longtemps !**

Recevez via Internet ou sur disquette vos transcriptions format condensé avec index de recherche.
(Aucun logiciel nécessaire)

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5 • Un seul numéro : (514) 288-1888
Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenofac@stenographe.com

à New York . Pour moi, ce fut « l'apogée (de la pratique) du droit » dit-il au cours d'une interview dans un restaurant de Montréal.

Coudert a connu malheureusement une triste fin, une véritable déconfiture, à cause des désaccords entre associés sur l'orientation à donner au cabinet, lequel avait toujours été à l'avant-garde du développement de la clientèle à travers le monde, premier à s'établir en Russie, en Chine, etc. Un livre fort intéressant consacré à Coudert Frères raconte les étapes de la formation et de l'expansion de ce cabinet français lancé à New York sous Napoléon 111. Des exemples à suivre et des écueils éviter y sont décrits avec intelligence. Son histoire est toujours d'actualité pour les cabinets qui cherchent à s'établir et à grossir à la grandeur de la planète. ..

Haute technologie

En 2002, Michel Coderre a «répondu à une opportunité» de devenir entrepreneur en haute technologie en co-fondant une Zecotek Photonics, une société du secteur de la photonique laquelle est cotée en bourse depuis 2005. Il y a consacré huit de sa vie.

«Nous avons une vingtaine de scientifiques, tous des sommités mondiales, tous russes, qui avaient été les concepteurs pour la Russie des technologies militaires au cours de la guerre froide. Nous avons au sein de l'équipe les scientifiques qui ont mis le Sputnik en orbite et qui chez Zecotek oeuvraient à la conception des nouveaux matériaux .»

Avec l'avènement de la «perestroïka, ils avaient été mis de côté par la nouvelle Russie qui allait se concentrer sur les

ressources naturelles plutôt que la technologie «Nous les avons donc embauchés, eux, que nous estimions étaient des années lumière en avance sur les Américains dans le domaine de l'optique compte tenu du fait que l'Union soviétique n'avait pas d'économie de marché et donc consacrait des budgets immenses à la R & D sans égard à la nécessité commerciale (qui comme on le voit dans les pays guidés par l'argent interrompent souvent la recherche pour des raisons commerciales.

«J'ai maintes fois parcouru les halls des grands instituts de recherche russes à Moscou où ces événements avaient eu lieu. Alors que nous testions une nouvelle technologie médicale pour régler le problème de la prostate chez l'homme , j'ai même assisté dans la salle d'opération à une intervention chirurgicale à l'hôpital de Moscou afin de constater personnellement l'efficacité de la technologie.»

De l'avis de Michel Coderre, Zecotek fut «une expérience enrichissante.» Je suis très fier de nos réalisations puisque nous avons créé des technologies de pointe qui changent le monde de manière importante de multiples façons.

Des équipements poussés en imagerie médicale (TEP) pour effectuer du dépistage du cancer au niveau moléculaire. Des écrans de visualisation 3D qui mèneront à une révolution en TI. Nous avons aussi créé des lasers médicaux et industriels. Nous avons des laboratoires de recherche au Canada, en Russie (Sibérie), à Singapour et aux Etats-Unis , souligne Michel Coderre.

En 2006, le site principal des opérations fut établi à Singapour . «Je me promenais donc de Montréal à Moscou puis à



Robinson Sheppard Shapiro
S.E.N.C.R.L. - L.L.P.
Avocats • Barristers & Solicitors



Au service de la communauté depuis plus de 90 ans

800 Place Victoria #4600 Montreal QC H4Z 1H6

Téléphone : 514-878-2631

Internet: www.rsslex.com



Me Gérard Morency, Me Daniel Rochefort, Me Jacques Dupuis

Singapour et aux quatre coins du globe. Nous sommes partis de rien et avons fondé une entreprise de «standing mondial» dans nos domaines d'expertise» conclut-il avec fierté.

Goût de la pratique

Le goût de la pratique lui est revenu car le coupe Coderre a deux jumelles de cinq ans à la maison. Après avoir roulé sa bosse, il a renoué avec le goût de la pratique du droit et aspire maintenant à une vie un peu plus rangée. Il continue à s'occuper de ses intérêts en affaires, tout en ayant le goût de mettre son expérience «riche et diversifiée» aux genres d'entreprises-PME «comme celle que j'ai moi-même construite.» Il dit avoir le désir de revenir à ses sources avec les années qui passent.

Le choix de Rochefort

Michel Coderre affirme être et demeure un entrepreneur de nature. Il s'est donc mis à la recherche d'un cabinet qui pourrait lui offrir une «opportunité de bâtir quelque chose d'excitant dans un contexte entrepreneurial et flexible». Il a donc choisi Rochefort & Associés où il s'est joint en septembre 2011.

Fondé en 1996 par Me Daniel Rochefort, autrefois avocat en droit du travail chez Heenan Blaikie, ce cabinet «est devenu un chef de file en matière de droit du travail, en litige et en droit commercial».

Une rencontre avec Me Rochefort a convaincu Michel Coderre de la convergence de leur feuille de route respective et de la synergie «entre nous» dans le

cadre du positionnement du cabinet au service de la PME. Son arrivée faisait suite à celle de Me Jacques Dupuis, ancien ministre influent du gouvernement de Jean Charest. Il considère son choix crucial vu l'intérêt «que je maintiens pour la chose publique et le conseil stratégique».

Une pratique de «Bureau de la PME»

Demeurant principalement «fiscaliste de métier», l'expérience de sa carrière a fortement débordé en droit commercial, axé et passionné pour l'entrepreneur. Vu son les défis qu'il a vécus en affaires Michel Coderre dit apprécier «que la PME exige une approche intégrée et à coûts raisonnables pour les services offerts.

Le concept de «bureau de PME» désigne aussi un «one-stop shop» où sont traités les problèmes et offertes les solutions requises par les PME, les individus et les familles des entrepreneurs, précise Michel Coderre.

Transfert massif de patrimoine

Le gouvernement du Québec prévoit que d'ici 10 ans, 30% des PME vont changer de main. Nous présiderons au plus grand transfert de patrimoine jamais vu au Canada et donc à un besoin énorme de services de transfert et en relève d'entreprises, estime Michel Coderre.

La réponse à tout ceci, le «bureau de la PME» qui créera «une relation privilégiée entre la PME et un cercle conseillers intimes qui se chargeront de manière intégrée, incluant le financement, soutient Michel Coderre.

Pendant de la gestion privée

Pour Michel Coderre, le «bureau de la PME» est le pendant juridique (et fiscal) de la gestion privée de portefeuille dans les grandes banques. Il exerce aussi une fonction de soutien, de conseil. Ainsi, le «bureau de la PME» veille non seulement sur les affaires de l'entreprise mais également sur ses dirigeants et actionnaires. Cela englobe la fiscalité et le droit commercial et déborde aussi sur la gestion entière de ses besoins. Le «bureau de la PME» planifie, conseille et exécute «y compris l'acquisition et la vente d'entreprises».

Valeur ajoutée

Notre élément distinctif principal, souligne Me Coderre, repose sur nos services à valeur ajoutée rendus de manière intégrée avec des gens de la trempe de Me Jacques Dupuis (qui exerce une fonction de conseil et de positionnement stratégique commercial). Notre travail, ajoute Michel Coderre, est multi-disciplinaire et se fait en équipe de manière intégrée.

«Old school law»

Alors que plusieurs avocats agissent individuellement de manière hyper-spécialisée et que certains ne rencontrent jamais les clients, nous avons tous une relation personnelle avec nos clients selon ce concept. C'est du «old school law», soit un retour à l'essence même du «conseiller d'affaires» classique («family office», family lawyer).

Michel Coderre n'entend pas arrêter, au contraire, avec des jumelles de cinq ans, «mon plan est Liberty 95», lance-t-il en badinant. Une nouvelle carrière en droit vient de débiter.

Décès de M. Guy Marcil



À Montréal, le 17 novembre 2011, est décédé à l'âge de 82 ans, Guy Marcil (ex-président de la Fraternité des policiers de Montréal et de la Fédération des policiers du Québec) conjoint de Pauline Chassé. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses filles Andrée, Lise, Carole, Manon, Nathalie, son fils Yvan et leur conjoint conjoint, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, les filles de sa conjointe Francine et Sylvie, ses frères Brian, Arthur et Luc, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Le Dr Michel Larose laisse le souvenir d'un homme généreux et disponible

Par André Gagnon

Personnalité médicale montréalaise hors du commun, le Dr Michel Larose, passionné pour sa profession, s'est éteint vers la fin d'octobre 2011 après un combat contre le cancer, à l'âge de 71 ans.

Dès l'âge de 25 ans, il fut admis au Département d'obstétrique-gynécologie de l'hôpital Notre-Dame (l'actuel CHUM) en plus de sa pratique privée. A l'âge de 33 ans, il est devenu chef du service d'urgence du même hôpital. Il a été président fondateur et directeur médical de la Clinique 1851 (Sherbrooke est). Il a mis au monde des milliers d'enfants (littéralement) au cours de sa longue carrière médicale, affirme Me Carole-Anne Laramée.



Le Dr Michel Larose à son bureau au couvent des Soeurs Grises de la rue Guy à Montréal. (Photo remise au Monde Juridique par les Soeurs Grises)

Il a raconté au Monde Juridique qu'un jour, envoyé comme expert en Haïti, il rencontra Papa Doc Duvalier, le maître incontesté de l'île, qui l'invita au Palais présidentiel pour le cocktail avant d'effectuer ensemble une visite dans quelques hôpitaux de la capitale. Papa Doc Duvalier était aussi médecin. «Nous attendions ensemble la limousine. Quelques-unes se succédèrent devant le porche. Puis, un Volkswagen verte, une minuscule Coccinelle, s'approche. «Nous emprunterons celle-ci», lui chuchote Papa Doc Du-



Dr Michel Larose avec Me Gerald R Tremblay

valier discrètement à l'oreille, «on ne sait jamais ce qui peut arriver» ajoute, l'œil espiègle, l'ancien dictateur à vie d'Haïti.

Le Dr Larose jusqu'à la fin de sa vie a siégé comme assesseur médical près la Commission des lésions professionnelles (CLP). Il fut également le plus ancien membre du Tribunal fédéral d'appel des transports du Canada, où il fut juge administratif, après avoir été coroner investigateur pendant des années.

A travers ces divers postes, il avait une pratique privée qu'il a conservée pendant plus de 40 ans auprès de la communauté des Sœurs Grises de Montréal qu'il affectionnait tout particulièrement. Elles lui ont rendu un vibrant hommage en permettant, chose rarissime, que ses funérailles aient lieu dans la chapelle du monastère de la rue Guy. Quelques-unes ont précisé au Monde Juridique que le Dr Larose les avaient complètement guéries de certains maux, ce pour quoi elles lui étaient si reconnaissantes, ont-elles fait savoir.

Au cours de son allocution dans la chapelle, sa conjointe de plus de 13 ans, Me Carole-Anne Laramée, qui est égale-



Michel Larose en compagnie de Pierre Gaston (de dos)

ment hôtesse de l'air chez Air Canada, lui a rendu un témoignage d'amour rappelant ses qualités de générosité et de disponibilité. Me Pierre Morneau, le réputé criminaliste, ami intime du Doc Larose, a rappelé que même sur son lit où il agonisait, Michel Larose lui avait fait une ultime ordonnance médicale pour soigner un vilain rhume ! Leur amitié avait commencé de même façon au même hôpital Notre-Dame plus de 40 ans auparavant, a signalé Pierre Morneau.

Michel Larose avait des amis partout où il passait. Carole-Anne Laramée signale deux d'entre eux au Monde Juridique qui ne manquaient jamais de venir le saluer lorsqu'ils étaient à Montréal: Gilbert Bécaud et Serge Lamas pour citer les plus célèbres. Mais, il suffisait de le voir entrer au Mas des Oliviers ou aux Beaux-Jeudis ou dans un autre restaurant comme Chez Gauthier qu'il affectionnait beaucoup, pour constater que l'amitié était sa force et sa générosité sa marque de commerce comme l'a si justement rappelé Me Gérald R Tremblay, l'ex-Bâtonnier du Québec, lors d'un cocktail post-mortem offert aux amis du Dr Michel Larose par Jacques Muller, le maître de céans et ses associés, quelques jours après les funérailles.

Gérald a laissé parler son cœur en disant que Michel Larose avait la générosité au bout de son crayon lorsqu'il émettait d'amicales ordonnances médicales à la demande d'un ami trop occupé pour courir consulter un médecin, ou lorsqu'il

administrerait sur demande ipso facto une injection contre la grippe. De l'amitié pure coulait dans les veines de ce médecin pas comme les autres, si peu conventionnel, et dans celles de ses amis dont voici quelques noms :

«Michel Massicotte, Frank Verdoni....» je renonce à en mentionner davantage car je sais que je risque de me tromper et ce serait tellement dommage.

Nous le regretterons tous.

Premier de classe : Christian Jacques, avocat chez Fasken Martineau, remporte un prix d'excellence de l'Association du Jeune Barreau de Montréal

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui que Christian Jacques, avocat du cabinet, a reçu hier soir le prix « Avocat de l'année AJBM » dans la catégorie « Droit corporatif » par l'Association du Jeune Barreau de Montréal (l'« AJBM »). Le prix a été décerné au cours du gala « Les Leaders de Demain – De la Passion à la Distinction » organisé par l'AJBM. Cette dernière tient annuellement un gala reconnaissant l'excellence de jeunes avocats qui se distinguent dans six catégories.

« Nous savons depuis plusieurs années que Christian est l'un des avocats les plus prometteurs du domaine. Nous sommes très fiers de lui, et de cet honneur qui rejaille sur l'ensemble de notre bureau et de notre groupe de droit des affaires », a affirmé Claude Auger, l'associé directeur de Fasken Martineau pour la région du Québec.

Christian Jacques se spécialise dans le droit des affaires. Sa pratique porte principalement sur les fusions et acquisitions et les valeurs mobilières. Il intervient entre autres en tant que membre d'équipes juridiques formées pour la réalisation d'opérations visant l'achat, la vente ou la restructuration d'entreprises et ce, tant pour des sociétés ouvertes que pour des sociétés fermées

Bonnes Tables de Montréal

Il Campari Centro¹

L'Italie en plein centre ville de Montréal

Par Claire Vuitton

Au 1177 rue de la Montagne, le restaurant Il Campari propose une escapade culinaire italienne fort agréable. Depuis maintenant 16 ans, Pietro Esposito propriétaire des lieux et le chef Antonio Pineda s'attachent à faire partager leur passion pour une cuisine de qualité qui met à l'honneur toutes les saveurs de l'Italie.

Situé dans un joli petit hôtel particulier - à deux minutes à pied du Centre Bell - Il Campari est un restaurant au charme certain, dont le calme n'est pas perturbé par la circulation des rues avoisinantes. La salle à manger est ornée de riches boiseries et des peintures murales rappellent l'Italie. Les nombreuses tables nappées de blanc sont agréablement espacées les unes des autres. L'été, une très jolie terrasse permet aux clients de dîner ou souper en plein air en surplombant la rue de la Montagne. Une équipe très dévouée s'attache à vous servir impeccablement et avec beaucoup de discrétion.

La carte du Campari donne un aperçu très complet des spécialités de la cuisine italienne : Antipasti, Zuppe et Insalate, Pasta et Risotti, Pesce, Carne ainsi qu'une carte de fromages et de desserts classiques.

En Italie le repas traditionnel se compose généralement de l'Antipasto - hors d'oeuvre - suivi du Primo - entrée chaude : pâtes, risotto, gnocchi, polenta ou potage - puis d'un Secondo - un plat principal composé de viande ou de poisson - puis du fromage et un dessert.

Les Antipasti du Campari Centro donnent un avant goût de la gastronomie italienne en permettant de découvrir les charcuteries, très nombreuses en Italie, les poissons ou fruits de mer ainsi que les délicieux légumes grillés, gorgés de soleil : Salciccia della casa - saucisses maison - , Prosciutto di Parma, Funghi alla griglia - champignons grillés - ou

Calamari alla griglia - calamars grillés. Pour les amateurs de soupe la carte propose entre autre le célèbre Minestrone, soupe de légumes avec des pâtes très courtes, ou encore une soupe aux fèves italiennes.

Le choix de pâtes est varié. Elles sont toutes faites maison et leurs accompagnements rappellent l'une ou l'autre des régions italiennes en fonction de leur emplacement géographique : All'Amalfitana, les linguines aux palourdes ou encore les tagliatelles aux cèpes. Le risotto aux cèpes parfumés à l'huile de truffe est particulièrement bon. La carte des poissons propose de nombreux choix et offre la possibilité de déguster des crevettes géantes cuisinées de différentes façons - Al Fra'Diavolo, Al miele e limone, A l'aglio con olio al tartufo.

Le choix des viandes est là encore très varié. L'osso Bucco alla milanese côtoie la Bistecca et les Scaloppine. Ces dernières - une spécialité italienne et de la maison - sont proposées cuisinées de diverses façons : Piccata al Limone - délicieuses - Alla Pizzaiola, Al Marsala, Salimbocca, Alla Parmigiana et Ai Porcini.

En dessert la carte propose le traditionnel Tiramisu maison, les gelati ou encore la mousse de noisettes. Une table d'hôte est offerte chaque jour midi et soir pour un prix compris entre 17 \$ et 23 \$.

La carte des vins est très belle, quoiqu'en moyenne assez onéreuse. Elle mérite toutefois que l'on s'y attarde longuement pour rêver un peu. Certains des vins proposés restent abordables, heureusement.

Une belle cuisine italienne, généreuse et de qualité dans un cadre agréable, en plein coeur du centre ville et qui offre le stationnement à ses clients. À essayer.

¹ Le Campari Centro - 177 rue de la Montagne - Montréal - (514) 868 - 1177
www.ilcampari.com



TARZI

Solde de fin de saison

**Profitez de 50%
de rabais sur notre
collection automne-hiver**

BAUMLER FÉRAUD

BRUNO
SAINT HILAIRE



navigare



GREEN COAST®
VOYAGING OUTRIGERS

Lundi au samedi de 10h à 18h | Dimanche de 10h à 15h

Rendez-vous: service à domicile ou au bureau

Richard | 514.497.9743 • Daniel | 514.235.7385 • Gary | 514.862.8854

Kathleen | 514.739.6298 • Louise | 514.349-2387

www.tarzi.ca

3850, rue Jean-Talon Ouest, Bureau 109, VMR (Québec) H3R 2G8 | 514.739.6298



Photo de groupe des associés et avocats du cabinet RSS présents à la soirée, anciens de l'Université McGill, accompagnés du doyen de la faculté de droit, Daniel Jutras.



Robinson Sheppard Shapiro fête en grande page

Chaleureuses félicitations



Pierre Bazinet (associé) du cabinet RSS et Caroline Ferland (vice-présidente de l'Association du Barreau canadien, section Québec)



Gilles Trudeau (doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal) et Me Claude-Armand Sheppard (associé) du cabinet RSS



Mes Barry H. Shapiro (associés) et fils de Joseph Shapiro un des fondateurs du cabinet, Roger Tambay (étudiant en droit) et Geneviève Goulet (associée) du cabinet RSS



Mes Herbert Z. Pinchuk et Jean Denis Boucher (associés) du cabinet RSS



Mes Lynne Kassie et Claude-Armand Sheppard (associés) du cabinet RSS



Daniel Jutras (doyen de la faculté de droit de l'Université McGill) lors de son allocution de remerciement

ard Shapiro ompe son 90^e anniversaire.

ations !



Photo de groupe des associés et avocats du cabinet RSS présents à la soirée, anciens de l'Université de Montréal, accompagnés du doyen de la faculté de droit, Gilles Trudeau.



Daniel Jutras (doyen de la faculté de droit de l'Université McGill), Me Barry H. Shapiro (associé), Ester Driham (associée développement philanthropique, faculté de droit de l'Université McGill) et Me Lynne Kassie (associée) lors de la soirée organisée pour la remise officielle du don.



L'Honorable Francine Nantel (juge à la Cour supérieure du Québec) et Herbert Z. Pinchuk (associé) du cabinet RSS



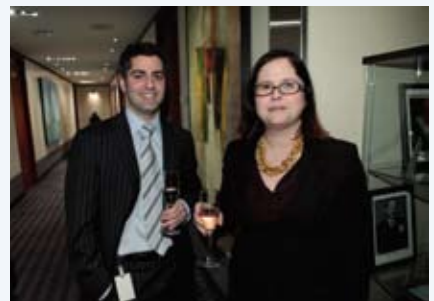
Michel Poulin (directeur général RSS) et L'Honorable Lucie Fournier (juge à la Cour supérieure du Québec) présents à la soirée soulignant le 90^e anniversaire du cabinet RSS



Charles E. Flam (associé directeur & PDG) du cabinet RSS et instigateur du projet philanthropique



Mes Jonathan Feingold (avocat) et Charles E. Flam (associé directeur & PDG) du cabinet RSS



Daniel Khazzam (avocat) nouvellement assermenté et Marie-Hélène Bélanger (avocate) du cabinet RSS

L'Association des bibliothèques de droit de Montréal a 25 ans!

L'Association des bibliothèques de droit de Montréal célébrera son 25^e anniversaire par une soirée destinée à ses membres et anciens membres qui se tiendra le 1^{er} décembre prochain au Faculty Club de l'université McGill grâce à la bonne collaboration de ses commanditaires.

L'Association des bibliothèques de droit de Montréal (ABDM) est une association sans but lucratif qui regroupe des professionnels de l'information œuvrant dans le milieu juridique de la région montréalaise. Il existe de telles associations dans chacune des villes principales au Canada (Toronto, Calgary et Vancouver).

Les membres sont principalement des bibliothécaires professionnels détenant une maîtrise en sciences de l'information d'une université accréditée par l'American Library Association (ALA) et des techniciens en documentation détenant un diplôme collégial en sciences de la documentation. Certains membres possèdent des formations complémentaires en droit (certificat ou baccalauréat incluant ou non l'affiliation à une corporation professionnelle - Chambre des notaires du Québec ou Barreau du Québec et para juristes). L'ABDM accueille également dans ses rangs des représentants des éditeurs juridiques et des étudiants en sciences de l'information.

Le but principal de l'association est de fournir à ses membres des occasions de se rencontrer, de partager leurs expériences professionnelles, d'avoir accès à un programme de formation continue dans des domaines d'intérêt et d'agir en tant que groupe pour d'éventuelles représentations et demandes collectives.

Les membres proviennent de divers milieux de la bibliothéconomie juridique : le domaine privé dominé par les cabinets juridiques et les contentieux d'entreprises, les facultés de droit des universités ainsi que le CAIJ (Centre d'Accès à l'Information Juridique).

Dans cet article, un professionnel œuvrant dans chacun des trois types de bibliothèques juridiques traitera des particularités du travail dans son milieu, des responsabilités et du rôle joué au sein de son organisation et auprès de sa clientèle ainsi que des défis et nouvelles avenues qui s'offrent au spécialiste de l'information juridique.

Nous remercions chaleureusement les commanditaires OR pour la soirée de reconnaissance qui s'est tenue le 1^{er} décembre dernier :



**Société québécoise
d'information juridique**



**CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE**

**CARSWELL®
ÉDITIONS YVON BLAIS**

 **LexisNexis®**



Une tradition d'excellence!



Qui sont les nouveaux professionnels de l'information?

Par Agathe Bujold, Nathalie Bélanger,
Isabelle Pilon et Maryvon Côté

Les bibliothécaires, techniciens de la documentation, techniciens juridiques, avocats-rechercheurs qui travaillent dans les bibliothèques juridiques évoluent dans des milieux différents mais ont beaucoup en commun.

Outre le rôle traditionnel du bibliothécaire tel qu'on le connaît, ces spécialistes de l'information ont un travail varié qui dépasse parfois l'imagination de leurs clients internes! En effet, il est fréquent de voir les personnes qui bénéficient de leurs services s'étonner de les voir impliqués dans le développement des nouvelles ressources électroniques, le programme de formation aux étudiants, les médias sociaux, la gestion du savoir, la gestion de projets, la recherche et la veille stratégiques, les activités de développement des affaires en collaboration avec le marketing, la négociation des contrats de licence d'utilisation de produits électroniques avec les éditeurs, la protection des droits d'auteur, les réunions de département (Universités) et de groupe de pratique (en cabinet privé) et bien d'autres!

Les spécialistes de l'information travaillent en effet au développement de l'information dans chacun de leur milieu et ce, en accord avec la mission et la vision stratégique de leur employeur. Vous les verrez intéressés par tout développement, passionnés et impliqués dans des projets avec d'autres départements ou groupes de leur organisation. Vous constaterez leur évolution à la lecture du texte suivant qui décrit chacun des milieux où évoluent nos membres.

CITATIONS :

Professeur Jean-Guy Belley :

« La bibliothèque de droit est une institution qui se transforme à un rythme qu'on peut trouver déconcertant. À Nahum Gelber, l'aménagement de



Comité exécutif de l'ABDM pour l'exercice 2011-2012.
Josée Viel, Me Véronique Guertin, Louis Goulet, Me Nathalie Bélanger
et Maryvon Côté.

l'espace facilite aussi bien la prospection informatisée du droit qui émerge, ici et ailleurs, que la mémoire écrite du droit ancien et actuel. Il est fascinant de constater qu'un même lieu physique reflète à la fois l'évolution fébrile de la culture juridique et ses racines historiques. Le difficile pari de la pertinence et de la rigueur de la connaissance du droit sera tenu pour peu que les usagers de la bibliothèque ne négligent aucune des formidables ressources mises à leur disposition.»

Me Michel Gélinas :

"Il y a quelques années, on s'inquiétait que la bibliothèque deviendrait une institution désuète pour un cabinet d'avocats. Cependant, son rôle a évolué et notre bibliothèque nous fournit non seulement des informations juridiques, mais aussi des renseignements personnalisés et elle soutient nos efforts de développement des affaires. Cette valeur ajoutée fait en sorte que notre bibliothèque est un outil plus indispensable que jamais."

Me Catherine Jenner :

"As a research lawyer, the Stikeman Elliott library is

an invaluable resource and the services performed by its staff are essential to my job. Whether it is in finding particular sources, assisting with keeping me abreast of current legislation, jurisprudence and doctrine, doing computer searches, or generally assisting me with my research, the helpful, knowledgeable staff of the library enable me to do my research better, faster and more completely. I have worked in law firms where the library is understaffed and improperly stocked and so truly appreciate the professionalism and level of service which the Stikeman Elliott library staff provide."

Bernard Amyot admis au American College of Trial Lawyers



Heenan Blaikie a le plaisir d'annoncer que Me Bernard Amyot, Ad. E., associé de son bureau de Montréal, est devenu Fellow du American College of Trial Lawyers. Le cabinet compte donc maintenant neuf Fellows, avec l'honorable Michel Bastarache, C.C., Max R. Bernard, Ad. E., Yvan Bolduc, Ad. E., Stanley Fisher, c.r., Roy L. Heenan, O.C., Ad. E., Marie-Josée Hogue, Gavin MacKenzie et L. David Roebuck.

Fondé en 1950, le College (www.actl.com) regroupe les meilleurs avocats plaidants des États-Unis et du Canada. On ne peut être admis au College que sur invitation, laquelle fait suite à un processus de sélection minutieux visant à identifier les avocats ayant démontré leur maîtrise de la plaidoirie et dont la carrière reflète les normes d'éthique, de professionnalisme, de courtoisie et de solidarité les plus rigoureuses. Les effectifs du College ne peuvent dépasser plus de un pour cent des membres du barreau de chaque province ou État.

Au fil des ans, la compétence et l'intégrité de Bernard Amyot lui ont valu une renommée des plus enviables. Aussi à l'aise devant les tribunaux que dans le cadre d'une négociation commerciale, il a su se mériter la confiance des clients les plus reconnus du monde de la finance, de l'industrie des cosmétiques, du secteur manufacturier, du commerce de détail, de l'immobilier, de la construction et de l'édition. Très engagé auprès de sa profession, il a été président national de l'Association du Barreau canadien et président de l'American Counsel Association.

Me Jean D. Lagacé:

Je fréquente assidûment la bibliothèque CAIJ|Québec. J'apprécie beaucoup la collection continuellement enrichie et l'accès à plusieurs banques de données en ligne, mais surtout, c'est la qualité du personnel qui fait toute la différence. C'est un lieu de travail agréable, accueillant et professionnel.

Me Christian Labonté :

Chaque fois que j'ai eu recours aux services des professionnels du service de recherche du CAIJ, ils ont fait un travail rigoureux et d'une qualité exceptionnelle et toujours dans des délais qui me convenaient.

Me Jean-Pierre Barrette :

C'est rassurant de savoir que nous pouvons compter sur des professionnels en information juridique au CAIJ, d'autant plus que la pertinence et la qualité de l'information sont des éléments cruciaux dans notre profession.

La pratique en cabinet privé

Le monde des cabinets juridiques, milieu en pleine effervescence où le rythme est rapide et les exigences élevées, offre des possibilités variées et stimulantes sur le plan intellectuel et professionnel. Le bibliothécaire en cabinet doit arrimer sa vision et ses actions avec la vision stratégique et les objectifs du cabinet et être disposé à assumer des responsabilités qui débordent du cadre traditionnel de la bibliothéconomie juridique tout en étant proactif et créatif dans l'amélioration constante des services offerts aux clients internes.

Les avocats (associés et avocats salariés), les stagiaires en droit, les étudiants en droit, les parajuristes, les assistants, le personnel des services administratifs ainsi que certains clients du cabinet forment la clientèle de la bibliothèque.

Ces clients bénéficient notamment de l'accès à l'information imprimée et électronique, du développement de la collection en accord avec les besoins, d'outils de recherche et de distribution de l'information, de veille et de recherche juridiques et stratégique, de monitoring média sur les clients du cabinet, d'un programme de formation complet et de tous les services connexes reliés aux opérations du département.

Les bibliothécaires de cabinets privés sont aussi responsables de la négociation de licences d'utilisation des ressources électroniques, de la mise en place de politiques

d'acquisition d'ouvrages quel que soit le format privilégié. Ces politiques doivent tenir compte des domaines de pratique du cabinet, d'où l'importance pour le bibliothécaire de bien connaître les besoins de ses usagers tout en respectant les contraintes budgétaires. Les techniciens en documentation sont quant à eux chargés de diverses tâches variant de la gestion de la collection à la recherche et la référence en passant par la formation et la distribution de l'information courante (ou veille informationnelle).

Par ailleurs, le coût de l'espace physique de toute grande ville étant de plus en plus élevé, il est essentiel que le bibliothécaire soit en mesure de faire preuve de créativité lorsqu'on lui demande de réduire son espace physique pour la collection tout en ne mettant pas en péril la qualité des services et de l'accès à l'information. Réévaluation constante des collections, discussions avec les avocats utilisant les ressources, sensibilisation aux défis de facturation et de recouvrement des coûts sont au programme et doivent être constamment discutés pour une meilleure collaboration avec les clients internes.

Malheureusement, seuls les grands cabinets ont généralement les moyens financiers d'engager une équipe composée de bibliothécaires, de techniciens de la documentation et de préposés ou commis. Dans un cabinet de 20 à 50 avocats, généralement le bibliothécaire agira en solo et devra donc assumer un plus grand éventail de responsabilités limitant ainsi le développement du département faute de temps tandis que dans les cabinets de plus grande taille, les tâches sont plus diversifiées et plus spécialisées. On peut généralement compter sur un ratio d'un professionnel de la documentation pour 25 à 30 avocats.

Les bibliothécaires sont appelés à jouer un rôle qui déborde du rôle traditionnel de la bibliothéconomie et à mettre à contribution leur expertise en gestion et organisation documentaires jumelées à leur bonne connaissance des outils technologiques de diffusion et de partage de l'information, le tout dans une perspective de rentabilité et d'efficacité. La préparation de statistiques et le calcul du retour sur l'investissement demeurent des façons



utiles de démontrer la pertinence des services rendus. Les nouveaux rôles qui peuvent incomber au professionnel de la documentation en cabinet peuvent notamment et non limitativement inclure, la gestion des dossiers et des archives, la gestion des ouvertures de dossiers et recherches de conflits, la gestion de l'intranet, la gestion de l'extranet, la gestion de la formation juridique permanente, la gestion des livres de clôtures et la gestion du savoir. Ainsi, le professionnel de la documentation doit toujours demeurer proactif et ouvert et doit faire en sorte de définir son rôle d'expert en gestion documentaire au sein du cabinet dans un milieu hautement compétitif où l'information constitue une ressource clé.



LA COUPOLE

Party de Noël
Lunch de Noël à 25 \$
Diner de Noël à 40 \$

RESTAURANT LA COUPOLE
1325 Boulevard René-Lévesque Ouest,
Montréal (Québec) Canada H3G 0A4
T 514.373.2300 p. 3022
C 514.887.3878

www.restaurantlacoupole.ca
f La Coupole brasserie de luxe de l'hotel Le Crystal
gmourin@restaurantlacoupole.ca

Attribution des Prix Robert Sauvé annuels de la Commission des services juridiques



Mme Jacynthe Potvin directrice du Centre Kogaluk, monsieur Armand Lelièvre président du Centre Kogaluk et Me Denis Roy, président de la Commission des services juridiques, Père Jean-Louis Morin (photo), lauréat du prix Robert-Sauvé - volet grand public

C'est avec fierté que Me Denis Roy, président de la Commission des services juridiques, a remis le 3 novembre dernier, à Longueuil, les prix Robert-Sauvé 2011. Le prix volet « grand public » est décerné, à titre posthume, au Père Jean-Louis Morin pour son travail de plus de 30 ans afin d'offrir un milieu de vie plus humain à des personnes itinérantes souffrant de problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie et de désorganisation sociale chronique. Le prix Robert-Sauvé, volet « réseau » est décerné à Mme Suzanne Pilon pour sa contribution à la promotion des droits des démunis tant par son travail au Service de recherche de la Commission des services juridiques que par son implication dans des activités communautaires destinées à la réinsertion sociale d'adultes atteints de limitations fonctionnelles sur le plan intellectuel.



Me Denis Roy, président de la Commission des services juridiques et Mme Suzanne Pilon, lauréat du prix Robert-Sauvé - volet réseau.

Le milieu académique

Les bibliothèques de droit académique ont pour mission principale de soutenir les activités pédagogiques des facultés de droit. Les étudiants de premier cycle inscrits aux programmes de droit civil (LLB) ou de Common law (BCL) qui sont formés en droit canadien et québécois afin d'accéder aux professions d'avocat ou de notaire représentent la part importante de la clientèle. Au-delà de leur programme académique, ces futurs juristes sont impliqués dans des travaux extracurriculaires notamment dans des cliniques juridiques sur le campus universitaire, dans l'édition d'une revue juridique et dans des compétitions de tribunal école (moot competition) au niveau national et international. Nous retrouvons aussi parmi les clients des étudiants en droit inscrits à la maîtrise et au doctorat ainsi que des étudiants inscrits dans d'autres disciplines universitaires qui désirent avoir accès aux outils de recherches juridiques. Ce profil de la clientèle ne serait pas complet sans les professeurs enseignants et les chargés de cours associés à la faculté de droit qui effectuent des recherches pointues en droit afin de parfaire leur enseignement et afin de publier des articles dans des revues juridiques canadiennes et internationales.

Afin de répondre aux besoins des clients, les bibliothécaires du milieu académique doivent s'assurer d'avoir les ressources nécessaires, complètes et à jour (lois, jurisprudence et doctrine) afin de répondre aux besoins pédagogiques de la faculté. De plus, dans une bibliothèque universitaire, le développement d'une collection riche en documents en format imprimé et électronique provenant de juridictions étrangères comme les États-Unis, le Royaume-Uni, la France ainsi que d'autres pays constitue un atout pour les étudiants comme pour la communauté juridique.

Les défis sous jacents au maintien d'une qualité des services offerts dans les bibliothèques académiques sont nombreux et diversifiés. Les bibliothécaires et autres professionnels en place doivent offrir un accès aux documents de tous les domaines de droit afin de répondre aux besoins de la clientèle. Comme le mandat de ce milieu est plus étendu que dans un cabinet privé par exemple, une abondante collection est nécessaire dans plusieurs sujets..

Par ailleurs, dans le milieu académique, le bibliothécaire joue un rôle essentiel de pédagogue dans la formation et l'encadrement des étudiants afin de les guider dans

leur utilisation optimale des outils de recherche et des ressources à leur disposition pour parfaire leur apprentissage du droit. Le professionnel de l'information devient alors conseiller, formateur, pédagogue et personne-ressource pour les projets de recherche et les travaux demandés dans le cadre de leur programme

Pour des raisons budgétaires, les acquisitions se font de plus en plus en achats de groupe grâce à des consortiums qui regroupent plusieurs universités. En raison de problèmes d'espace, le temps où la bibliothèque académique était la gardienne des ressources imprimées est chose du passé. Grâce aux avancées technologiques, les bibliothèques réalisent présentement le virage technologique afin de servir de façon optimale les juristes dans leur accès aux sources documentaires. L'acquisition des livres en format électronique (e-books) publiés par les éditeurs juridiques canadiens et québécois est un exemple de changement au niveau de l'offre de nos services aux usagers. Il est donc essentiel de demeurer à l'affût des nouvelles possibilités technologiques afin d'adapter adéquatement nos services ; l'utilisation des outils disponibles en format mobile afin d'améliorer les formations offertes aux étudiants en constitue un bel exemple.

Le CAIJ

Avec un réseau de 39 bibliothèques réparties dans les palais de justice des principales villes de la province et une large gamme de ressources accessibles en ligne sur son site Internet (www.caij.qc.ca), le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) détient l'une des plus importantes collections d'information juridique au Québec. Affilié au Barreau du Québec, il a pour mission d'assister dans leur pratique l'ensemble des membres du Barreau, ainsi que ceux de la Magistrature et le personnel à l'emploi des cabinets et services juridiques tout en leur donnant accès à une information complète, pertinente et à jour, et ce, quel que soit leur lieu ou leur environnement de travail.

De par son mandat, le CAIJ se doit de maintenir une collection exhaustive en droit québécois et fédéral. Le CAIJ dispose également d'importantes ressources en droit américain, français, britannique et de certains pays du Commonwealth. Toutes sont accessibles sur place sous forme imprimée ou par le biais des nombreuses bases de données spécialisées auxquels le CAIJ est abonné pour en offrir l'accès sans frais à sa clientèle.

Dans le but de répondre et de s'adapter aux besoins d'une clientèle fortement diversifiée, composée d'avocats pratiquant seuls, dans de petits, moyens et grands cabinets ou encore en entreprise, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois, le CAIJ a opté pour une évolution vers une entité hybride, associant ressources imprimées et numériques, mêlant services traditionnels de bibliothèque et accès en ligne grâce aux technologies Web et mobiles. Du catalogue BIBLIO à la banque de questions de recherche TOPO, en passant par les actualités juridiques THEMA, ou les nouveaux produits UNIK, eLOIS et eDOCTRINE, les outils de recherche du CAIJ, rassemblés sous l'appellation Suite JuriBistroMD répondent à la fois à une demande des clients d'accéder à l'information directement de leur bureau et à une nécessité interne de mettre en commun et d'organiser les connaissances.

Pour mettre en place l'ensemble de ces services, le CAIJ réunit en son sein une équipe pluridisciplinaire et polyvalente, à l'intérieur de laquelle diverses professions se côtoient : bibliothécaires, avocats, techniciens juridiques et en documentation, analystes en contenu Web et spécialistes des technologies de l'information. Ensemble, ils œuvrent chaque jour à la conception, à la mise en ligne et au maintien des outils de la suite JuriBistroMD, et ils prospectent pour la création de nouveaux accès à l'information juridique disponibles.

Outre le travail traditionnel tel le développement des collections, le traitement documentaire et la circulation des collections, le personnel du CAIJ a aussi développé une expertise poussée en recherche juridique. Cette expertise est d'ailleurs mise à profit par le service de recherche bien sûr, mais aussi par le service de formation dans le cadre duquel les bibliothécaires sont appelés à jouer un rôle pédagogique auprès des membres du Barreau en offrant des cours en méthodologie de la recherche en plus de les initier à l'utilisation des outils de la suite JuriBistroMD. Ces cours sont d'ailleurs reconnus par le Barreau du Québec dans le cadre du programme de formation continue obligatoire, et ce, depuis avril 2009.

Nos lecteurs auront noté que le titre coiffant l'article sur «l'Encyclopédie Juri-Classeur» de la page 26 du vol.19,no.10, était erroné et que celui-ci a été dûment corrigé tel qu'il apparaît ici. Nos excuses. L'Éditeur»

Robert W. Mason, Jacques Paul-Hus et Louis Payette, Ad.E. de Lavery nommés Best Lawyers' 2012 Lawyers of the year



Robert W. Mason

Jacques Paul-Hus

Louis Payette

Le cabinet Lavery est fier d'annoncer que Me Robert W. Mason, Me Jacques Paul-Hus et Me Louis Payette, Ad. E. ont été désignés Best Lawyers' 2012 Lawyers of the Year par Best Lawyers, un répertoire d'évaluation par les pairs de la profession juridique.

Robert W. Mason a été désigné meilleur avocat de l'année 2012 à Montréal en matière de Responsabilité du fabricant et du vendeur.

Jacques Paul-Hus a été désigné meilleur avocat de l'année 2012 à Montréal en matière de Droit des fusions et acquisitions.

Louis Payette, Ad. E. a été désigné meilleur avocat de l'année 2012 à Montréal en matière de Droit bancaire.

Une nouvelle avocate dans l'équipe Litige commercial chez BLG



Le grand cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L.,S.R.L. (BLG) est heureux d'accueillir Karine Chênevert à titre d'avocate au sein de son équipe montréalaise. Elle joindra, dès aujourd'hui, le groupe Litige commercial.

Une nouvelle spécialiste en droit du travail chez BLG



Le cabinet juridique Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L.,S.R.L. (BLG) est heureux d'accueillir Justine Laurier à titre d'avocate au sein de son équipe montréalaise. Elle s'est jointe hier au groupe Droit du travail et de l'emploi.

Une nouvelle avocate se joint à Langlois Kronström Desjardins

Le cabinet d'avocats Langlois Kronström Desjardins est heureux de souligner l'arrivée d'une nouvelle avocate à son bureau de Montréal. Il s'agit de Ruth Essebag, qui se joint à l'équipe de litige civil et commercial.

Des chefs de file de la théorie et de la pratique : deux agents de brevets de talent se joignent à Fasken Martineau

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chefs de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui que Laurence Loumes et Johann Gest, agents de brevets, se sont joints au groupe de pratique Technologie et propriété intellectuelle du cabinet à Montréal.

Spécialiste chevronnée de la propriété intellectuelle, Laurence Loumes a étudié en France et à la California Institute of Technology, où elle a obtenu un doctorat et s'est distinguée dans le cadre de ses études. Mme Loumes a acquis une solide expérience à titre d'agente de brevets, notamment dans le domaine de la technologie.

Johann Gest a étudié à l'École Polytechnique de Montréal. Il a également obtenu un doctorat de l'Université McGill. M. Gest se spécialise entre autres dans l'électronique, les logiciels et la photonique.

Des recrues enthousiastes et au fait de leur domaine d'expertise : deux avocats se joignent à Fasken Martineau à Montréal

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui que Jonathan Halwagi et Jean-François Towner, deux avocats pratiquant respectivement le droit des affaires et le droit de l'environnement, se sont joints à l'équipe de Montréal du cabinet.

Jonathan Halwagi se joint au groupe de pratique Droit des sociétés et droit commercial du cabinet. M. Halwagi est diplômé de l'Université de Montréal et de l'Université d'Ottawa, respectivement en droit civil et en common law et il a été admis au Barreau en 2003. Avant de se joindre à Fasken Martineau, Jonathan travaillait à Londres au sein d'un cabinet d'envergure internationale.

Jean-François Towner se joint au groupe de pratique Énergie, environnement, changements climatiques et réglementation du cabinet. M. Towner a été admis au Barreau en 2009.

Me Jean-François Nadon se joint à l'équipe de Joli-Cœur Lacasse Avocats



Me Clément Samson, président de Joli-Cœur Lacasse Avocats, est fier d'annoncer l'arrivée de Me Jean-François Nadon au bureau de Montréal.

Me Jean-François Demers se joint à l'équipe de Joli-Cœur Lacasse Avocats

Me Clément Samson, président de Joli-Cœur Lacasse Avocats, est fier d'annoncer l'arrivée de Me Jean-François Demers au bureau de Montréal.

Des avocats de Fasken Martineau sont finalistes de la 10e édition annuelle des M&A Advisor Awards

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui qu'une équipe de cinq avocats figurera parmi les finalistes dans deux catégories distinctes lors de la 10^e édition annuelle des M&A Advisor Awards. L'équipe de Fasken Martineau est composée de Peter Villani, associé des groupes de pratique Fusions et acquisitions et Mines et financement minier, de Claude Jodoin, associé du groupe Fiscalité, de Jean-Philippe Mikus, associé du groupe Technologie et propriété intellectuelle, de Nathalie-Anne Béliveau, associée du groupe Travail, emploi et droits de la personne, et de Jean-François Séguin, avocat du groupe Droit des sociétés et droit commercial.

Cinq stagiaires embauchés à titre d'avocats chez Fasken Martineau

Fasken Martineau, cabinet d'avocats chef de file à l'échelle internationale en droit des affaires et en litige, a annoncé aujourd'hui qu'il avait embauché cinq stagiaires à titre d'avocats. Ces nouveaux avocats travailleront tous au bureau de Montréal du cabinet.

Les cinq stagiaires qui deviennent avocats au sein du cabinet sont les suivants :

Philip Aubry (groupe de pratique Droit des sociétés et droit

commercial) s'est joint à l'équipe de Fasken Martineau en tant qu'étudiant en 2007. Il a complété des diplômes en droit civil et en common law à l'Université d'Ottawa. Il a participé au programme Pro-bono Students Canada et a eu l'honneur d'être nommé au Palmarès de la Doyenne pour excellence académique.

Vincent Cérat-Lagana (groupe de pratique Litiges et résolution de conflits) a intégré l'équipe de Fasken Martineau en 2008 et a complété son baccalauréat en droit à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université de Bologne en Italie. Il a effectué un stage de recherche d'une année au cours duquel il a pu explorer plusieurs sujets en droit constitutionnel.

Édith Charbonneau (groupe de pratique Travail, emploi et droits de la personne) est avec Fasken Martineau depuis l'hiver 2009. Bachelière en études internationales à l'Université de Montréal, Édith a complété ses études juridiques au programme coopératif du baccalauréat en droit de l'Université de Sherbrooke en août 2009. Avant de se joindre à l'équipe de Fasken Martineau, elle a agi huit mois au sein d'un contentieux d'une entreprise minière de notoriété internationale.

Jonathan Cohen (groupe de pratique Immobilier) s'est joint à l'équipe Fasken Martineau en 2009 afin d'effectuer son stage en 2011. Il détient un baccalauréat de l'Université de Montréal où il obtint également son DESS en Common Law Nord-Américain.

Frédéric Parisien (groupe de pratique Travail, emploi et droits de la personne) s'est joint à l'équipe de Fasken Martineau en 2008 à titre d'étudiant. Bachelier en biochimie à l'Université de Montréal et en droit à l'Université de Sherbrooke, Frédéric a complété sa Common Law en Ontario à Queen's University.

Robic célèbre l'ouverture officielle de son bureau de Québec



Le cabinet d'avocats et d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.r.l. a célébré le 12 octobre dernier l'ouverture officielle de son bureau de Québec, situé dans le Complexe Jules-Dallaire avec clients et amis.

« Nous sommes maintenant bien installés dans nos locaux du Complexe Jules-Dallaire et nous en profitons pour rencontrer nos clients de la région aussi souvent que possible. L'ouverture officielle que nous avons célébré avec eux est un grand moment pour toute l'équipe, autant celle de Québec que de Montréal, qui s'était déplacée pour l'occasion. Nous sommes heureux de pouvoir montrer enfin comment s'exprime la culture et la tradition ROBIC à Québec », a déclaré Me Nicolas Sapp, associé responsable du bureau de Québec. Le bureau de Québec offre la même gamme complète de services disponibles à Montréal, soit les brevets, les marques de commerce et droit d'auteur, le litige en propriété intellectuelle et le droit des affaires. Le bureau est situé au 2828, boulevard Laurier, 9^e étage.

Robic a lancé son nouveau site web



Le cabinet d'avocats, d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC vient tout juste de dévoiler son nouveau site Web.

Plus dynamique et convivial, le site présente un profil bonifié des professionnels du cabinet, avec entre autres, leurs domaines d'expertise industrielle et champs de pratique plus détaillés. Le site dispose maintenant d'un moteur de recherche plus performant qui répertorie toutes les publications du cabinet par mot-clé et par auteur.

Pour visiter le site : www.robic.ca

Fabrice Benoît se joint au groupe de litige du bureau de Montréal d'Osler

Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l. est heureux d'annoncer que Fabrice Benoît s'est joint au cabinet à titre d'associé au groupe du litige de son bureau de Montréal.

Me Jean H. Gagnon se joint au bureau de Montréal de FMC



Il apporte une expertise reconnue en droit de la franchise et plus de 35 années d'expérience

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L., l'un des principaux cabinets canadiens en droit des affaires et en litige, souhaite la bienvenue à Me Jean H. Gagnon, un expert en droit de la franchise de grande réputation qui, jusqu'à tout récemment, occupait le poste de vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif du Groupe Jean Coutu inc.. Me Gagnon se joint au groupe de droit commercial et plus particulièrement à l'équipe de droit de la franchise et de la distribution de notre bureau de Montréal à titre d'avocat-conseil et de conseiller stratégique.

Livre

«Le partenariat stratégique : comment profiter pleinement des forces du franchisage ?» par Me Jean H. Gagnon aux Editions Yvon Blais, publication prévue pour janvier 2012. Ouvrage spécialisé destiné aux gestionnaires, aux gens de management du secteur franchisage.

Me Gagnon a fait savoir qu'il a l'intention de continuer à publier les mises à jour de son ouvrage sur le franchisage chez Wilson & Lafleur ltée interrompu depuis son engagement comme vice-président aux affaires juridiques du Groupe Jean Coutu en 2007.

Au cours des quatre dernières années, Me Gagnon a agi comme responsable du contentieux de cette société pharmaceutique de calibre mondial. Il a joué un rôle de conseiller juridique de l'entreprise qui a traversé une période de turbulence difficile sur le marché des médicaments génériques, des problèmes avec un investissement américain majeur suite à une acquisition et un placement en PCAA, selon le rapport annuel 2010 du Groupe Jean Coutu. Cette société québécoise qui regroupe près de 400 pharmacies au Québec, au Canada et aux États-Unis, s'est taillée une place de choix sur le marché où la concurrence y est féroce et effrénée. Sa gestion est un modèle de stabilité dans un environnement qui connaît des crises dues aux variations du taux de change, de la réglementation, et des marges bénéficiaires aux franchisés, etc.

US Federal government seizes rare painting on display at Mary Brogan Museum

A masterpiece work of art – “Christ Carrying the Cross” – stolen as part of the widespread Nazi plunder of World War II, is being seized today by the United States government through formal legal proceedings, to protect the art until its real ownership is finally confirmed.

The United States Attorney's Office for the Northern District of Florida and U.S. Immigration and Customs Enforcement's (ICE) Homeland Security Investigations (HSI) filed a seizure action today against the painting “Christ Carrying the Cross Dragged by a Rascal,” by Girolamo de' Romani, known as “Romanino.” The painting, which dates to circa 1538, depicts Christ, crowned with thorns and wearing a striking copper-colored silk robe, carrying the cross on his right shoulder while being dragged with a rope by a soldier. It has been on display at the Mary Brogan Museum of Art and Science since March 18, 2011, and was part of an exhibition of 50 Baroque paintings on loan from the Pinacoteca di Brera in Milan, Italy.

The seizure complaint and supporting affidavit allege that the painting is among many works of art and other valuable items taken in a forced sale from the estate of Federico Gentili di Giuseppe. Gentili died in 1940 in Paris of natural causes, just months before the Nazi army invaded France in 1941. After receiving advanced warning of the impending Nazi invasion, Federico Gentili's children and grandchildren fled from France, escaping to Canada and the United States. Other family members, who were unable to flee, died in concentration camps.

Gentili's grandchildren have taken legal steps internationally to find and reclaim works illegally taken from their family during the Nazi occupation. In a landmark 1999 decision relating to World War II plunder, a French Court of Appeals forced the Musee de Louvre in Paris to return five paintings to the Gentili family, and ruled that the auction of the Gentili estate in Nazi-occupied France was an illegal forced sale and a “nullity.”

U.S. Attorney Pamela C. Marsh said that, under U.S. law, the

painting cannot be returned to Italy until the ownership disputes are resolved. “Our interest is strictly to follow the law and safeguard this work until the courts determine rightful ownership,” Marsh said. “Through this process, all rightful claimants may be heard, and we can rest assured that justice will be done for all parties involved in the dispute.”

“Many people know about the Nazi regime's massive theft and illegal sale of precious art belonging to Jewish families during World War II. They should also know that today there is an international network of law enforcement agencies working diligently to correct these injustices,” said ICE Director John Morton. “ICE's Cultural Property, Art and Antiquities unit was established for this very reason – to identify, investigate and return cultural treasures to their rightful owners. Since 2007, more than 2,500 artifacts have been returned to 22 countries including paintings from France, Germany and Austria, an 18 century manuscript from Italy, as well as cultural artifacts from China, Cambodia and Iraq.”

Earliest records about the painting indicate that it dates back to around 1538. It then appears in the collection of Antonio and Cesare Averoldi, and then in the Crespi Galerie. On June 4, 1914, the Crespi Galerie put this painting and others up for auction in Paris, where it was subsequently purchased by Federico Gentili. After Gentili died, his estate was auctioned by French Vichy authorities in 1941, acting in concert with the Nazi occupiers, and the Gentili heirs were prohibited by law from returning to claim the painting. Several extraordinary anti-Semitic laws had been imposed, depriving French nationals who had left France of their nationality and arranging for confiscation of their property. Another German Order dated September 27, 1940, established that, “Jews who had fled from the occupied zone were banned from returning there.” As a result, the painting was sold in the illegal, forced sale of 1941. The painting was thereafter acquired by the Pinacoteca di Brera in 1998.

The United States Attorney, Pamela C. Marsh, and Assistant U.S. Attorney Bobby Stinson are prosecuting the federal case for the United States.

How much should your firm spend on marketing next year?

By Bob Weiss



How much should your firm spend on marketing every year? As budgets are finalized and final numbers parsed for 2011, here are some basic budgeting guidelines for marketers and firm management based

on data we've collected from hourly and contingent fee firms nationwide over the past 20 years.

Our bi-annual national survey of corporate/transactional and defense firms indicates the average marketing budget for local and regional firms of about 40 lawyers equals 3.25% of annual hourly fee volume. That total includes

M^e Luc Carbonneau

AVOCAT

1200, boul. Chomedey
Bureau 725
Laval (Québec)
H7V 3Z3

Téléphone : (450) 973-6050
Télécopieur : (450) 973-1006
Cellulaire : (514) 592-2965

out-of-pockets for: website development, maintenance and optimization; client entertainment; seminars and other events, both in-house and external; commercial sponsorships; trade and community group dues and any associated travel, plus advertising. It does not include bar dues, consulting fees, salaries for in-house marketing personnel, or your charitable contributions.

Of course, the size of your firm, what the partners expect of your marketing staff, your firm's strategic plan, where you are located, in what areas of law your firm practices, particularly if you have a consumer practice or do insurance defense work, all effect, and to varying degrees, what your marketing budget should be. I quickly explain here the nuances of law firm marketing budgets and address contingent practices below.

Size of firm matters because larger firms can harness economies of scale. Among other things, size of firm affects how marketing materials are distributed, our surveys show. National firms tend to send more of their promotional communications by email as opposed to snail mail. In local firms, the opposite is more common. From what we can tell, larger firms have better IT spines and staff to assign to this task, have more control cooperation from partners, and wind up more efficient at capturing and managing email addresses. Your firm's strategic plan, if it calls for growth or establishment of new practice areas, will affect marketing costs. Growth, new offices, lateral hires and new practices area plans, or repositioning of lawyers from low-paying into higher paying areas, will increase near-term marketing costs as a percentage of revenue.

Advertising costs vary geographically on a per-thousand persons reached basis. They also vary from industry to industry, so this may distort your budget from the norms indicated above. The advent of social media and website advertising, not yet fully accounted for in our tracking surveys, may also explain and justify variances.

Give us a call at 303-298-1676 or email Bob Weiss at weiss@themarketinggurus.com.

Robert G.W. Lapper, c.r., Nommé Directeur Général du Barreau du Haut-Canada

Me Laurie H. Pawlitzka, trésorière du Barreau du Haut-Canada, a annoncé aujourd'hui la nomination de Me Robert Lapper au poste de directeur général du Barreau du Haut-Canada, à compter du 1er février 2012.

Me Benoît Pelletier à l'honneur



Le 17 novembre dernier, Monsieur Benoît Pelletier a été fait Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques. Les insignes qui lui ont été remis par l'Ambassadeur de France au Canada, Monsieur Philippe Zeller. Le tout s'est déroulé à la Résidence de France, sise au 42 de la Promenade Sussex, à Ottawa, à 18h00.

Monsieur le professeur Benoît Pelletier a été nommé Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques en guise de reconnaissance à sa contribution au renforcement des relations entre le Canada et la France.

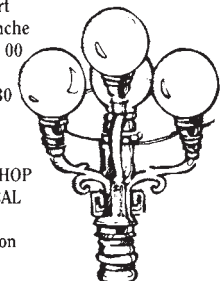


Me Lapper est actuellement le sous-ministre du Travail de la Colombie-Britannique, poste qu'il occupe depuis 2009. De 2007 à 2009, il a agi à titre de sous-secrétaire du Conseil des ministres et de sous-ministre adjoint aux opérations du Conseil des ministres et des relations intergouvernementales, au Bureau du premier ministre.

Pendant sept ans, à compter de 2001, Me Lapper était le sous-procureur général adjoint à la direction des services juridiques de la Colombie-Britannique. Dans le cadre de son mandat, il a encadré la transformation complète de l'organisation et des services de la direction des services juridiques. Il a été nommé conseiller de la Reine en décembre 2002.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30



1216 BISHOP
MONTRÉAL

Réservation
861-6733

AVEC BEAUCOUP D'IMPACT

Les entreprises et leurs conseillers travaillent de concert avec les consultants de Navigant afin de bénéficier **des conseils d'experts** pour une **meilleure compréhension** des affaires de **litiges et d'enquêtes**. Le but: **répondre aux besoins** avec succès.



Navigant Conseil LJ Inc.

Montréal: 514.798.5874
Québec: 418.780.5874

Ottawa: 613.230.4500
Toronto: 416.777.2440

NAVIGANT
www.navigant.com

LITIGES & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

©2011 Navigant Consulting, Inc.

Après sa cléricature à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, il a exercé le droit comme avocat et plus tard comme associé dans un cabinet à Sidney, en Colombie-Britannique, pendant 10 ans. Sa pratique d'alors couvrait plusieurs domaines. L'un d'eux en particulier - les nouveaux enjeux de droit autochtone - a piqué son intérêt. Me Lapper s'est joint à la direction des services juridiques du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique comme avocat en 1994 pour travailler sur des questions de droit autochtone. Ses tâches l'ont amené à agir comme conseiller dans les négociations du traité Nisga'a, le premier traité "moderne" de Colombie-Britannique. En 1998, il a été nommé à la tête du groupe de pratique en droit autochtone au sein de la direction des services juridiques.

En annonçant sa nomination, Me Pawlitz a dit, "Me Lapper a une passion pour les questions juridiques et pour la justice; il possède un style de travail collégial avec les professionnels du droit et il a prouvé ses compétences dans la supervision de la transformation complète de l'organisation et des services de la direction des services juridiques du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique. Comme sous-procureur général adjoint au bureau du premier ministre, il était chargé de fournir des conseils stratégiques et de l'appui logistique au Conseil des ministres, au premier ministre, et au gouvernement sur les relations entre la Colombie-Britannique et d'autres gouvernements. Il a joué un rôle direct dans le développement de positions juridiques gouvernementales sur plusieurs questions de droit public, y compris des procédures judiciaires concernant les autochtones, la réponse du gouvernement aux demandes fondées sur des agressions historiques, les effets de la Patriot Act sur les marchés publics, et de nombreuses questions liées à la Charte et à la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provincial. Je suis heureuse que Me Lapper ait accepté de faire bénéficier le Barreau du Haut-Canada de sa vaste expérience en politique juridique et de ses connaissances opérationnelles."

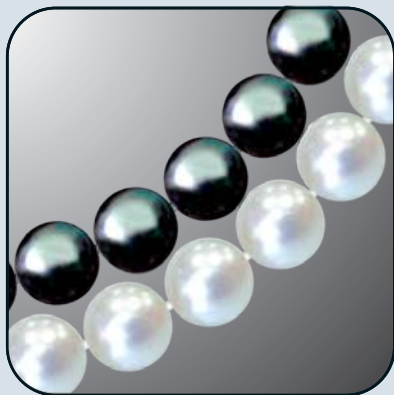
Me Lapper s'est beaucoup engagé comme bénévole auprès de diverses organisations communautaires. Actuellement, il siège au conseil de Our Place Society - un des fournisseurs majeurs de services aux sans-abris et à la communauté de la rue à Victoria; à l'association des anciens de l'Université de Victoria, et au comité de perfectionnement professionnel de l'Association du Barreau canadien, section C.-B. Il est un conférencier recherché sur le droit public et sur des questions connexes, et il a écrit sur le droit autochtone et sur le droit commercial.



le Parchemin

D E P U I S 1 9 6 6

JOAILLIER - ORFÈVRE



Solde
d'inventaire

20%

à

60%

Sur articles sélectionnées
à prix ordinaire



**Meilleure bijouterie
15 années consécutives**

Sondage Léger Marketing

WWW.PARCHEMIN.CA

Métro Berri-UQÀM 505, rue Sainte-Catherine Est (514) 845-5243
Place des Arts 175, rue Sainte-Catherine Ouest (514) 849-8333

En souscrivant notre contrat d'assurance vie temporaire de **750 000 \$** et en le conservant jusqu'à la retraite, combien auriez-vous épargné par rapport aux contrats des autres assureurs?

Un homme de 30 ans aurait épargné plus de **41 275 \$***

Une femme de 45 ans aurait épargné plus de **15 891 \$***

Un homme de 40 ans aurait épargné plus de **35 907 \$***



Si ces épargnes vous étonnent, c'est le temps d'en discuter.

Notre objectif d'absorber nos coûts, combiné à un pouvoir d'achat collectif impressionnant, nous permettent de vous offrir à vous, à votre famille et au personnel du cabinet une couverture d'assurance-vie à des taux beaucoup plus bas que ceux offerts par d'autres fournisseurs d'assurance. Cela nous permet aussi de vous offrir d'importantes caractéristiques intégrées qui sont inexistantes ou offertes avec un supplément avec d'autres assureurs.

Considérez les nombreux avantages des assurances de l'AABC. Pour en savoir plus ou pour souscrire l'assurance, composez le 1 888 873.2986 pour parler à votre représentant autorisé de l'AABC ou visitez le www.barinsurance.com.



AABC

L'ASSOCIATION D'ASSURANCES DU BARREAU CANADIEN

Pour les avocats, par les avocats

Informez-vous sur notre **NOUVELLE** garantie d'augmentation automatique et comment y être admissible pour doubler votre couverture d'assurance-vie temporaire sans avoir à soumettre une autre preuve de bonne santé!

* Estimation des épargnes approximatives fondée sur une comparaison du coût total à 65 ans entre une police d'assurance-vie temporaire renouvelable de 10 ans et la couverture d'assurance vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC aux taux réguliers non-fumeurs. Les coûts incluent l'avenant d'exonération des primes, une garantie très importante qui acquitte vos primes si une maladie ou un accident grave vous empêche de travailler.

Le coût compétitif le moins élevé est fondé sur le classement des primes des assureurs obtenu avec le logiciel de comparaison de l'industrie LifeGuide, au 22 février 2011. LifeGuide est une marque déposée de Compuoffice Software Inc. L'AABC n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions du logiciel.

Le coût de l'AABC ne comprend pas la TPV de l'Ontario ou la TVQ du Québec (le cas échéant).

Bien que les taux de la couverture d'assurance-vie temporaire à capital constant jusqu'à 80 ans de l'AABC ne soient pas garantis et peuvent varier selon les résultats, nous avons de longs antécédents de stabilité, de réduction des taux et de garanties rehaussées sans coût additionnel. De plus, votre montant nominal est garanti et votre couverture ne s'annule pas si vous quittez la profession juridique.

L'assurance vie temporaire de l'AABC à capital constant jusqu'à 80 ans est prise en charge par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers.